

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 10 décembre 2011**

**OBJET : Révision du montant du loyer de l'appartement municipal, place de la mairie**

L'an deux mille onze et le 10 décembre à 19H le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRESENTS** : Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, M. CHABROT Frédéric, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. LE LURON Renaud, M. MANFRIN Jean Marc, M. ROSELLO José.

**EXCUSEE** : Mme JOURDA Béatrice.

M. AMESTOY Pierre a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le montant mensuel du loyer de l'appartement municipal, place de la mairie est actuellement de ~~436~~ €. Que ce montant est révisable, selon les termes du bail, au mois de janvier de chaque année.

En conséquence, il propose de réviser ce montant selon l'indice de référence des loyers (IRL), soit :

- Montant du loyer actuel, hors charges : 436 Euros
  - Montant du loyer après révision : 436\*(indice de référence des loyers du 1er trimestre 2011 / indice de référence des loyers du 1er trimestre 2010)
- Soit : **443 Euros**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de porter le montant du loyer de l'appartement municipal, place de la mairie à 443 euros mensuel, à partir du 1er janvier 2012.

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée  
exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'État le 21/12/2011

**Le Maire, P.BEDEL**

